

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document de travail



Saint-Nabor

Etudes préalables :
4/4. Diagnostic agricole
A compléter



Jun 2024

Sommaire

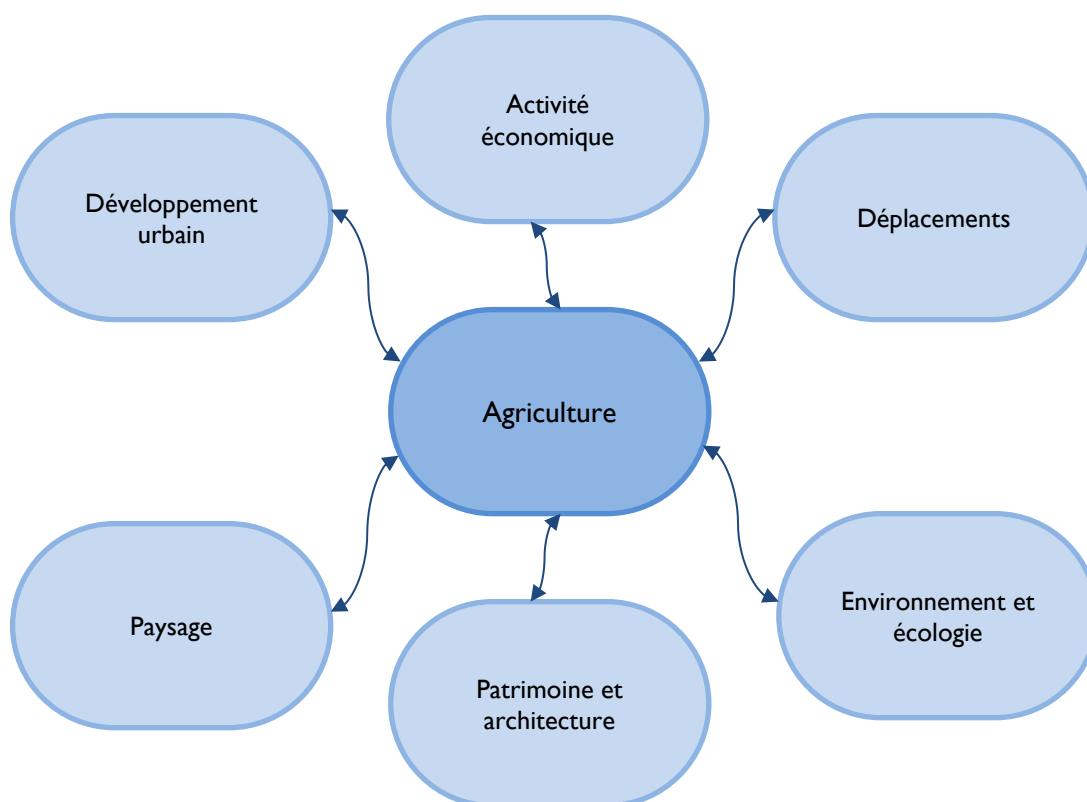
1.	Unité paysagère	4
2.	Vignoble	8
3.	Spécificités géographiques à Saint-Nabor	12
	Synthèse du diagnostic agricole	16

La réalisation du diagnostic agricole entre dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nabor.

L'objectif de ce document est de présenter les caractéristiques paysagères, architecturales, environnementales liées à l'agriculture, d'analyser les particularités de l'activité agricole et de relever les enjeux agricoles spécifiques au territoire.

L'agriculture est un secteur directement en lien avec l'aménagement du territoire. Elle a un rôle à jouer en termes d'emplois, de paysage et d'environnement, et façonne l'économie et l'identité locales.

Toutefois, sa part surfacique est relativement faible à l'échelle du territoire communal de Saint-Nabor.



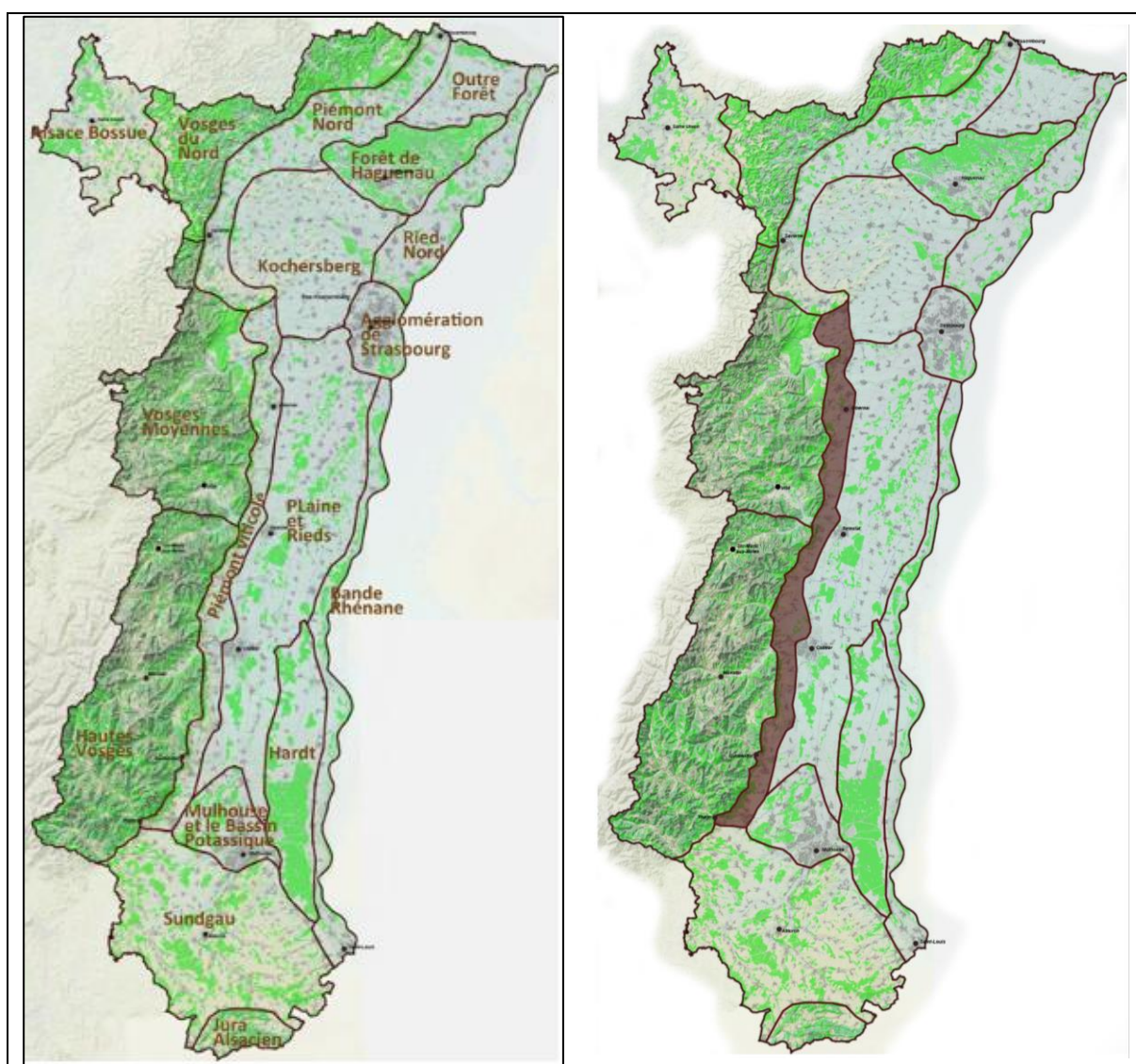
I. Unité paysagère

L'atlas des paysages d'Alsace¹ repère dix-sept entités géographiques aux caractéristiques paysagères propres.

Saint-Nabor se situe dans l'unité de paysage « Piémont viticole ».

Avec ses villages patrimoniaux nichés sur ses flancs, ses milliers d'hectares de vignes que surplombent des ruines féodales émergeant de la forêt, le Piémont Viticole compose l'image la plus diffusée et la plus stéréotypée des paysages alsaciens.

Depuis 1957, la route touristique des vins permet sur plus de 100 km de parcourir ses grands crus et ses paysages au succès d'autant plus grand que des sites (Haut-Koenigsbourg, Mont Sainte-Odile), parmi les plus visités de la région, font partie du circuit.

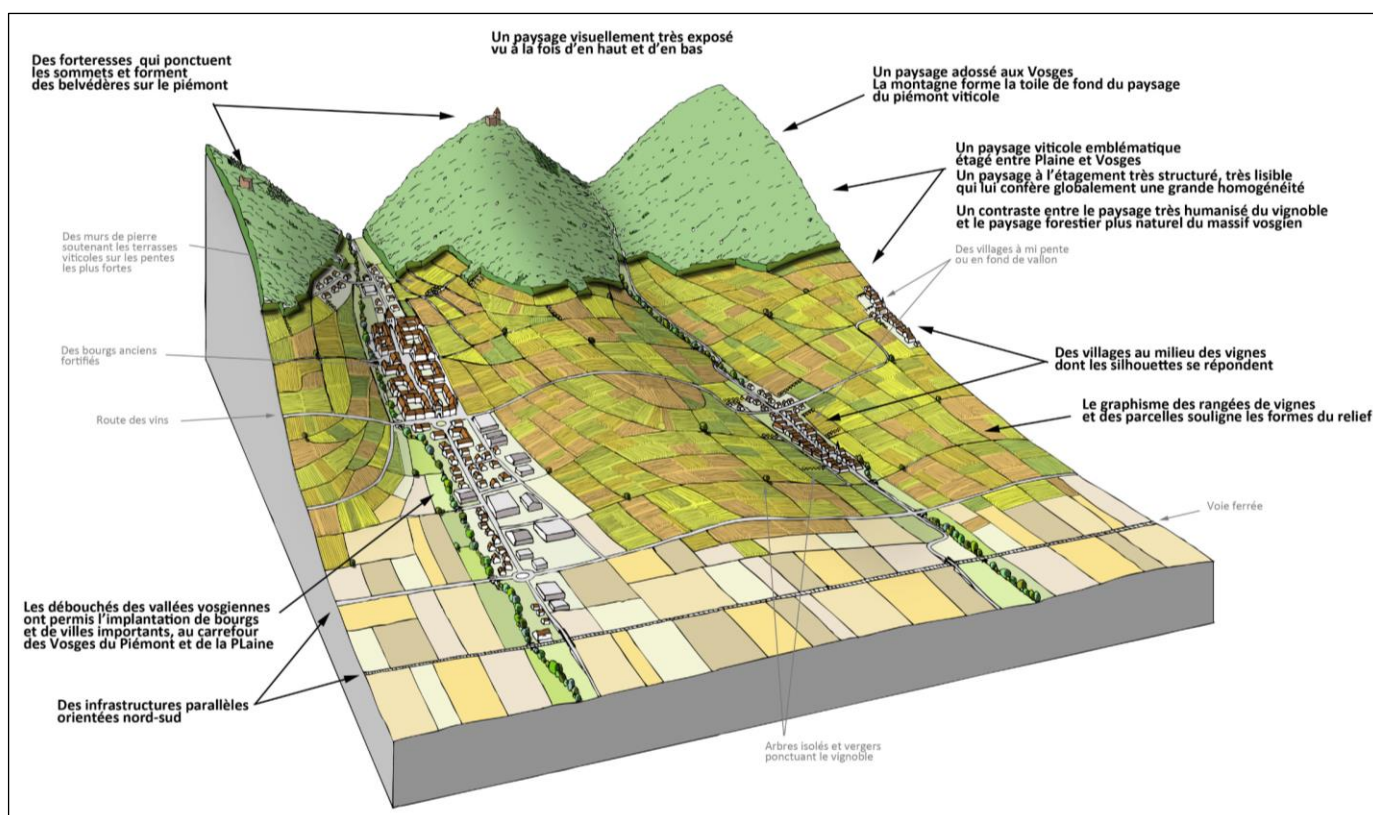


Source : Atlas des paysages d'Alsace

¹ La démarche de réalisation des atlas de paysages s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale. La loi "Paysage" du 8 janvier 1993, puis celle du 2 janvier 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, invitent les services de l'Etat et les collectivités territoriales à intégrer la qualité du paysage et sa préservation dans les politiques publiques d'aménagement.

Le Piémont viticole forme un coteau viticole nord/sud de plus de 100 kilomètres de long, adossé au contrefort vosgien.

Il offre un paysage très graphique, en belvédère sur la Plaine d'Alsace, animé de villages bien circonscrits.



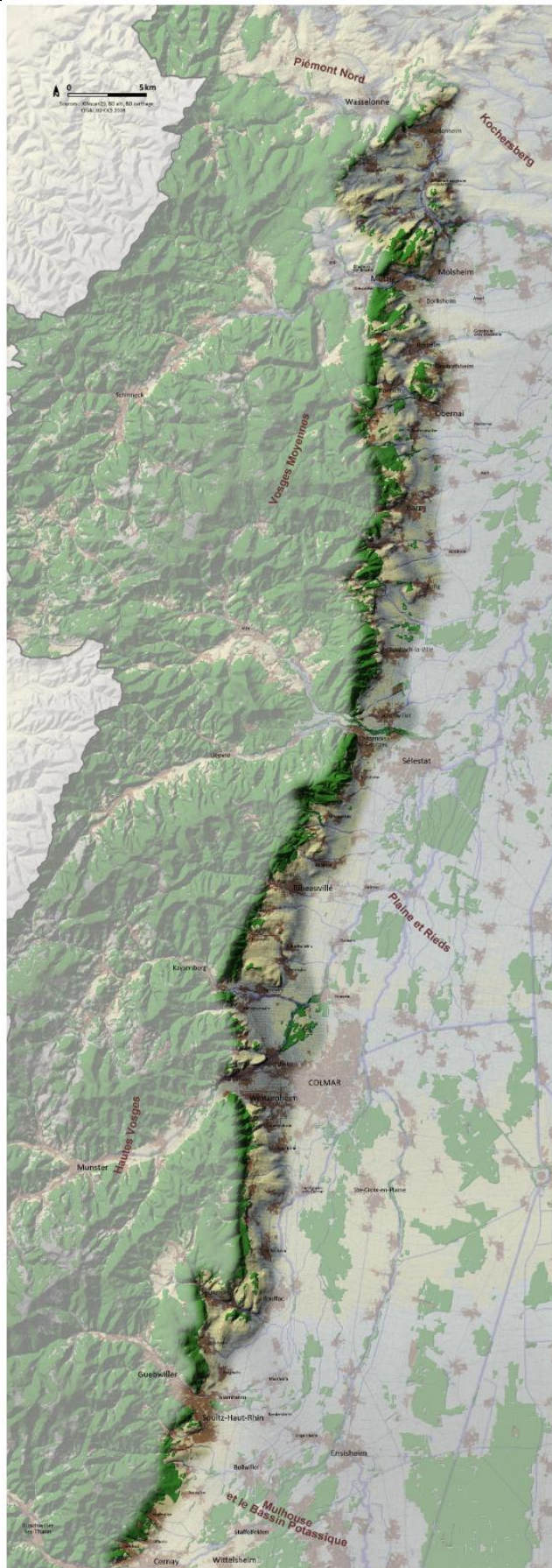
Source : Atlas des paysages d'Alsace

A l'ouest, les reliefs forestiers des Vosges marquent une limite nette sur toute la longueur du Piémont viticole.

La vigne est l'élément phare et emblématique de cette unité et constitue l'activité agricole principale. Le graphisme des rangées de vignes et des parcelles module l'étendue du vignoble et souligne la micro-topographie.

Les versants forestiers ont aussi une forte présence dans le paysage du Piémont viticole en couronnant tous les reliefs au-dessus des vignes.

Leur perception, mise en scène par le relief, revient donc régulièrement avec un fort impact visuel.



Piemont Viticole carte unité

Les contreforts vosgiens et les pentes du vignoble offrent des vues amples et dominantes sur le Piémont viticole et la Plaine d'Alsace.

Belvédère depuis le Mont Saint Odile :



Certains villages offrent des situations en surplomb sur une crête ou à mi-pente. Leurs silhouettes et leurs périphéries, dominées par le clocher, sont bien visibles de loin. Ils ont un rôle de repère et de signal dans le paysage.

Le développement des villages a entraîné la construction de lotissements en périphérie.

En lieu et place des vergers, les lotissements offrent une toute autre ambiance urbaine, par la trame parcellaire, l'implantations des constructions, les volumes bâtis, les matériaux, par rapport au centre tout proche.

Petit édifice isolé, la chapelle ponctue l'étendue du Piémont.

C'est un but de promenade à travers le vignoble, souvent utilisé comme témoin de l'histoire.

Petit édifice en grès, installé pendant la période napoléonienne, le banc reposoir permettait aux paysans de se reposer en chemin et de soutenir leur charge.

Il ponctue les bords de route dans le vignoble.



La ferme vigneronne est une constante de l'organisation bâtie, avec cependant de nombreuses variantes suivant la proportion de la parcelle et la taille de l'exploitation viticole. Les bâtiments sont jointifs, sur plusieurs niveaux, et cet ordre serré ne laisse place qu'à des cours étroites, fermées par rapport à la rue par un portail haut ou un corps de passage.



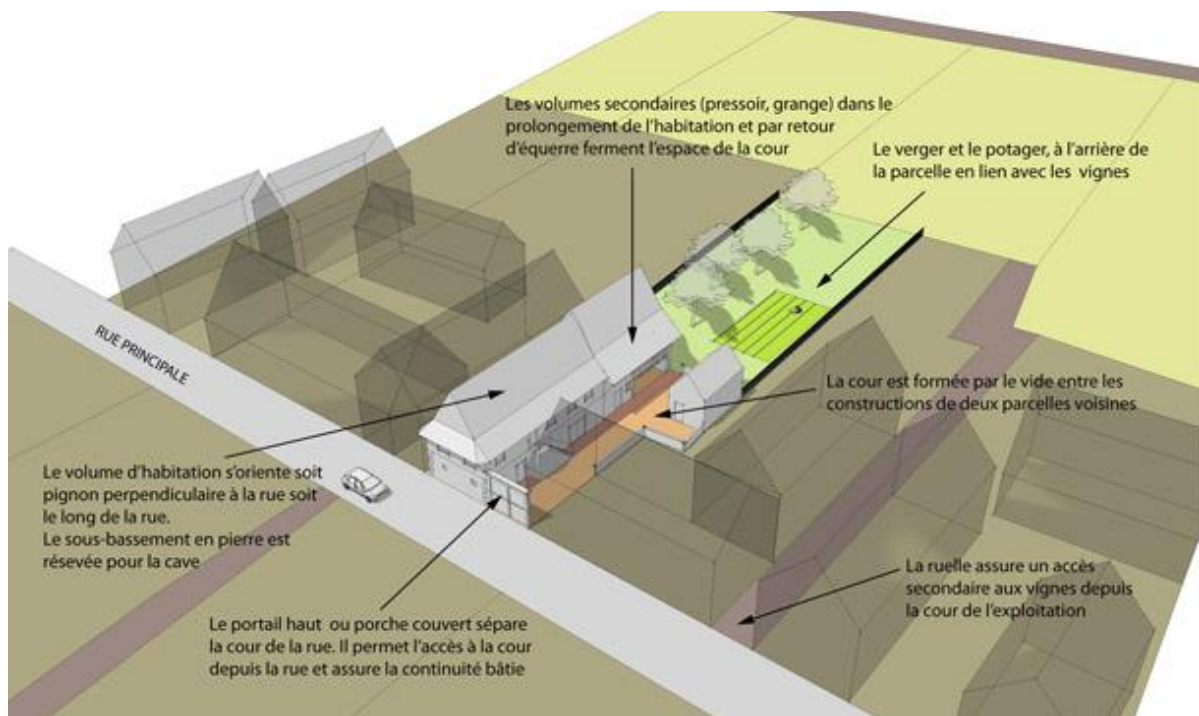
Des bâtiments aux façades richement décorées.
Blienschwiller

La ferme vigneronne s'installe en bordure de la rue, avec la partie habitation ouverte sur la rue, soit par le pignon du volume principal soit par la longue façade qui se développe parallèlement à la rue. L'habitation se développe sur 2 ou trois niveaux, avec un sous-bassement en pierre qui accueille la cave semi-enterrée et la partie habitation reportée au 1er étage de la construction en structure bois à colombage. La façade sur rue est souvent richement décorée. L'accès à la cour intérieure se fait alors soit par un portail haut entre deux volumes ou bien par un passage sous le volume principal.



L'espace de la cour délimité par les bâtiments d'exploitation.
Itterswiller

Les bâtiments se développent dans la profondeur de la parcelle, de manière contiguë, délimitant avec la construction voisine l'espace de la cour intérieure. Se succèdent dans la longueur la partie habitation, puis le bâtiment d'exploitation. Il n'est pas rare que la cour intérieure débouche à l'arrière de la parcelle sur une ruelle donnant directement accès aux parcelles de vignes.



La ferme vigneronne – Une typologie bâtie qui organise l'espace de la rue. Analyse d'une logique d'implantation.

Les prairies sont peu nombreuses dans le Piémont viticole, occupant les fonds humides des vallées mais également quelques versants de buttes calcaires sèches.
Des prés vergers s'intercalent en ceinture de certains villages.

Les principaux enjeux pour cette unité sont les suivants :

- maintenir une diversité paysagère dans le vignoble ;
- mettre en valeur les situations en belvédère ;
- maîtriser la gestion forestière du coteau ;
- maîtriser les extensions urbaines ;
- mettre en valeur les espaces publics / affirmer les entrées.

2. Vignoble

Seule unité paysagère alsacienne définie par son activité agricole spécifique, le Piémont viticole est bien sûr fortement dominé par la viticulture.

Les vignes recouvrent les pentes depuis la plaine jusqu'à environ 450 m d'altitude.

Les conditions physiques et climatiques sont favorables à la culture de la vigne, qui occupe 13 terroirs diversifiés au sein d'une vaste zone AOC.

L'appellation AOC Alsace a été créée en 1962 et concerne les vins issus de parcelles ayant fait l'objet d'une délimitation rigoureuse et précise, inspirée des noyaux historiques de production.

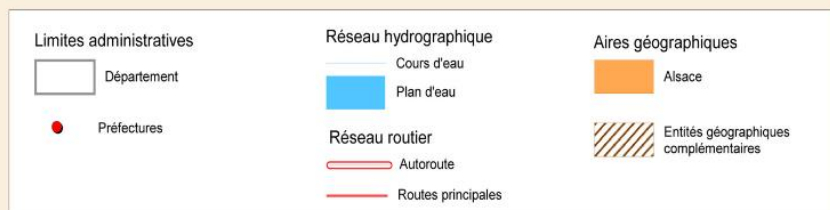
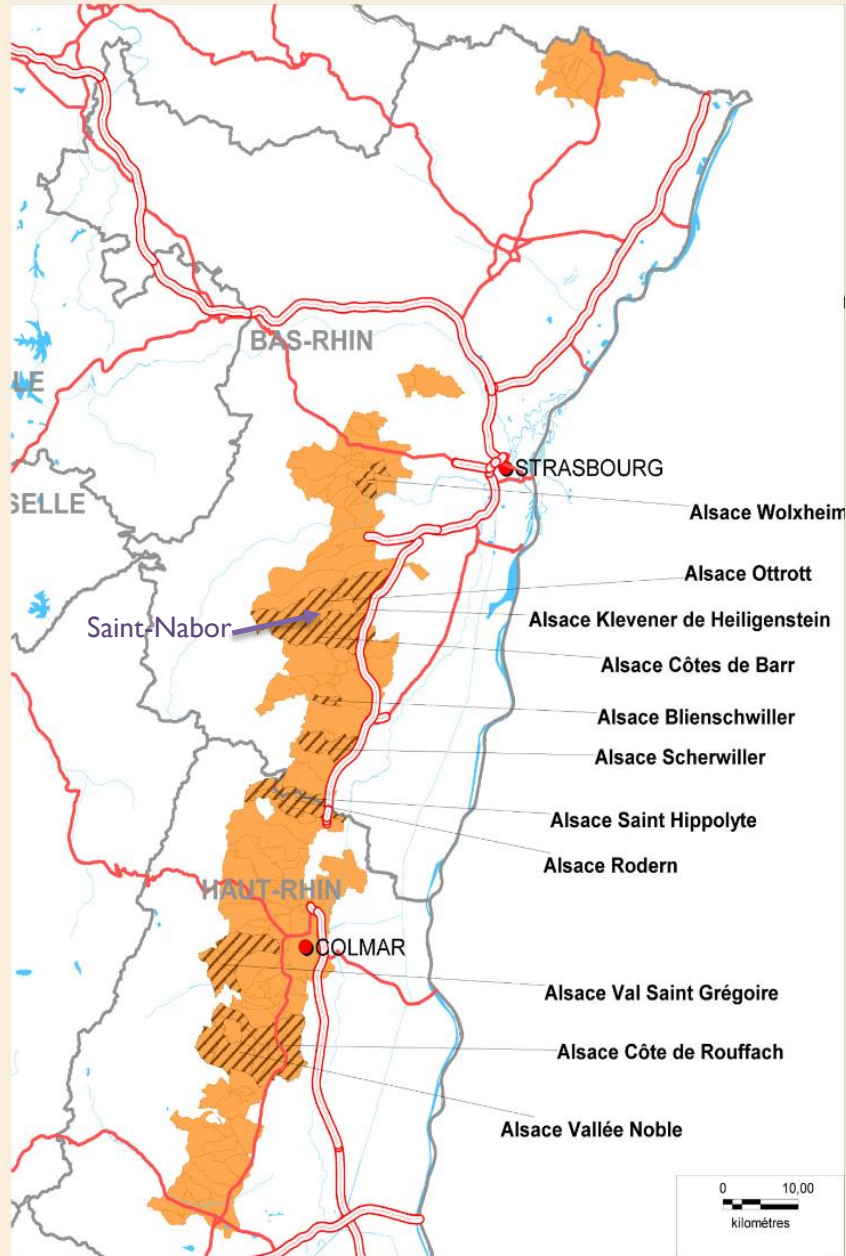
Si le secteur viticole de Saint-Nabor couvre moins d'une dizaine d'hectares, il représente une portion d'un vignoble beaucoup plus vaste, qui s'étend sur le ban voisin de Bernardswiller.

Cette commune compte en effet plusieurs exploitations viticoles, notamment le domaine Pfister. Ses vignes s'étirent vers les localités voisines les plus proches, dont Saint-Nabor.





Aire géographique de l'AOC Alsace suivie d'une entité géographique complémentaire



SOURCES : BDCARTO-IGN, MAPINFO, I.N.A.O, 2012

Depuis de nombreuses années, on compte un seul exploitant agricole à Saint-Nabor, situé dans le centre ancien.



Bernardswiller, par contre, comprend 36 exploitations en 2020, et la spécialisation agricole de la commune est également la viticulture.

Il y a 20 ans, la Surface Agricole Utilisée l'exploitation de Saint-Nabor était de l'ordre de 33 ha décomposés en 17 ha de superficie toujours en herbe et de 15 ha de superficie en terres arables.

Cette superficie comprenait 5 ha classés en AOC.

Le cheptel était composé de bovins.

L'activité d'élevage à Saint-Nabor se porte aujourd'hui sur l'apiculture.



Aire AOC

Commune de Saint-Nabor et environs



AOC Vignes



Sources : INAO 2019, ORTHO 2021 DGE

3. Spécificités géographiques à Saint-Nabor

La forêt et les boisements recouvrent la majeure partie du ban communal.

La forêt communale est gérée par l'ONF, le reste est privé et géré individuellement par chaque propriétaire.

Le boisement se compose de feuillus et de résineux.

Le ban communal de Saint-Nabor s'étend sur 2 structures caractéristiques : les collines à l'ouest et la plaine à l'est.

A l'ouest un vallon permet le passage de la route d'accès au Mont Sainte-Odile, vallon dans lequel se situent la chapelle Saint-Nicolas ainsi que les ruines de l'abbaye de Niedermunster.

A l'est, le ban se trouve sur les collines sous-vosgiennes, à des altitudes oscillant entre 330 et 450 mètres.

Du fait de la configuration du territoire communal, l'emprise des collines est limitée par un replat orienté vers la plaine.

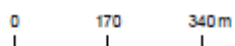
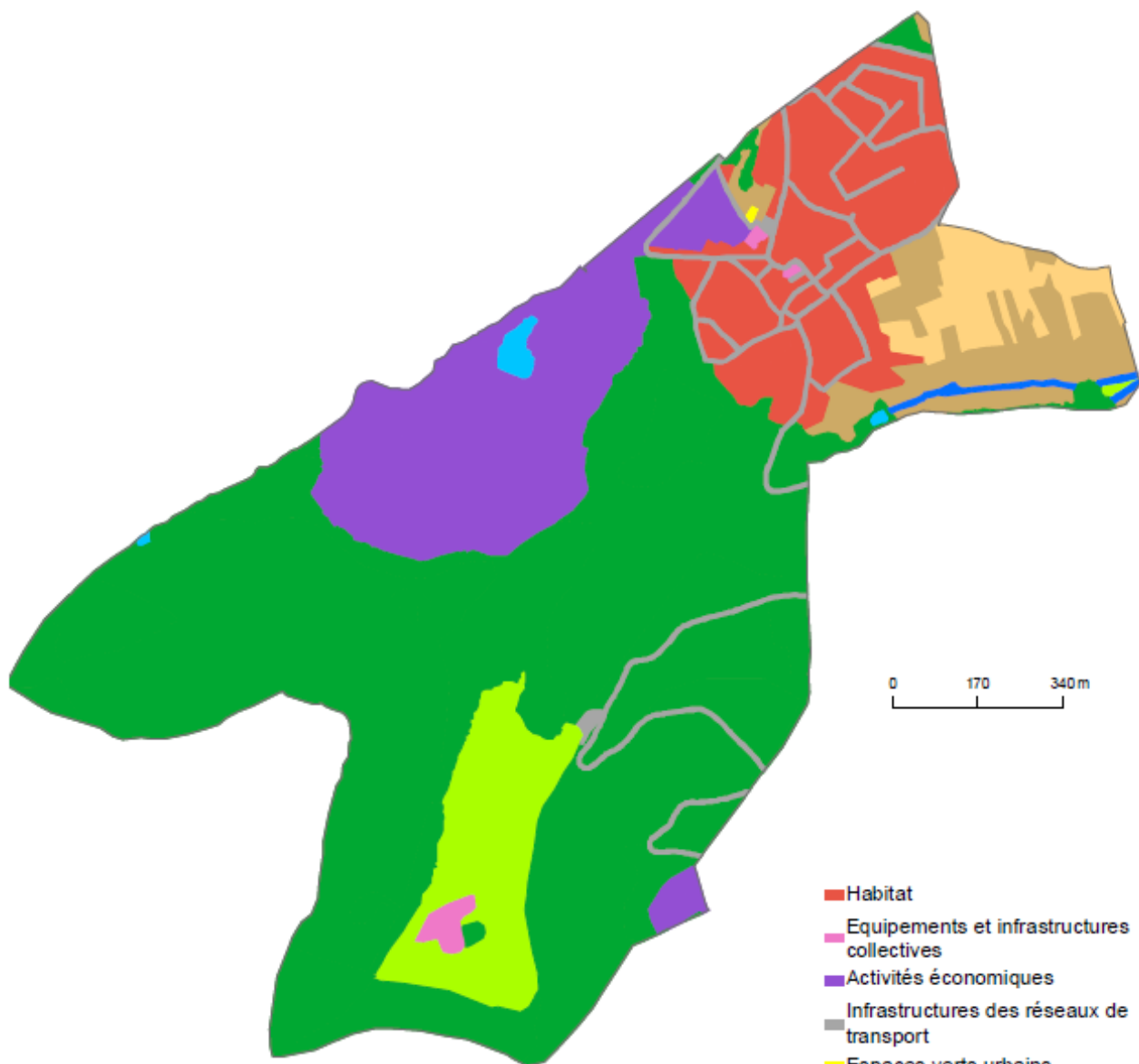
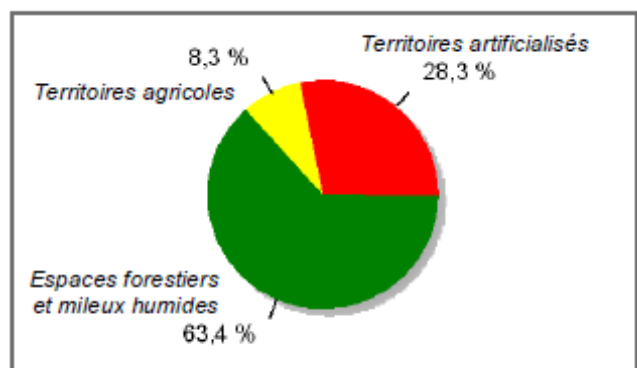
Celui-ci résulte de la faille géologique de Saint-Nabor et donne une vue sur la plaine.

Le vignoble se trouve aujourd'hui sur des dépôts de solifluxion¹, entre la RDI 09 en direction d'Obernai et les alluvions (sables et graviers) des terrains humides bordant le Dachsbach.



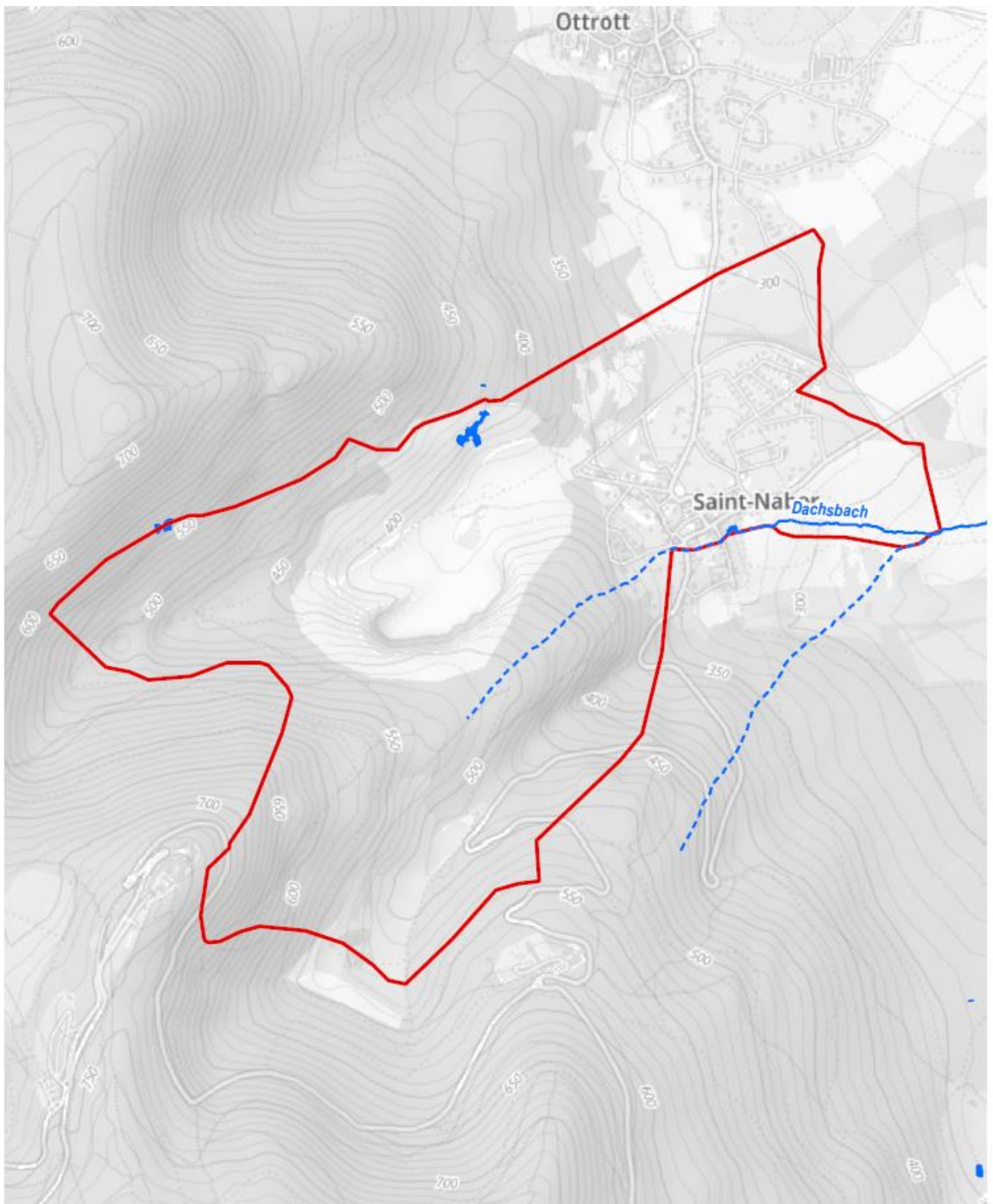
¹ descente, sur un versant, de matériaux boueux ramollis par l'augmentation de leur teneur en eau liquide.

Occupation du sol



- Habitat
- Equipements et infrastructures collectives
- Activités économiques
- Infrastructures des réseaux de transport
- Espaces verts urbains
- Cultures permanentes
- Autres zones agricoles
- Forêts
- Formations naturelles herbacées ou arbustives
- Milieux humides
- Surfaces en eau

Sources : BD OCS GE2 2019 DataGrandEst



Réseau hydrographique

Cours d'eau

 Permanent

 Intermittent



Sources : BD TOPO RGE © IGN 2022, OSM 2023 DGE

Le Dachsbach est un ruisseau qui prend sa source à proximité de l'ancienne abbaye de Niedermunster et poursuit son cours jusqu'à l'Andlau, au nord-ouest d'Erstein.

Trois sources captées se situent à l'ouest des carrières¹, et bénéficient de périmètres de protection rapprochée.

Le sud du ban communal se situe également dans le périmètre de protection rapprochée de 3 sources servant pour l'alimentation en eau potable.

Les abords du Dachsbach en amont du village de Saint-Nabor sont couverts de prés.



Le reste des espaces agricole de la commune se répartit en vergers, prairies et cultures céréalières.



¹ Dès le 17^{ième} siècle, Saint-Nabor exploite des carrières d'extraction de roches particulièrement dures, utilisées pour la construction des routes, et, à partir du 19^{ième} siècle, des voies ferrées.

Synthèse du diagnostic agricole

Hors sylviculture, la surface exploitée sur le territoire de Saint-Nabor est relativement faible, du fait du relief et de la couverture forestière induite

Les vignes de la commune font toutefois partie d'un ensemble viticole plus vaste

L'activité agricole contribue tout de même à la diversité paysagère et écologique du secteur

Il ne subsiste qu'une seule exploitation dans le village.

